de il sert « la République enfin réorganisée avec plus de justice, plus de liberté vraie, la République où les droits de la conscience seront sacrés, la République où nous saluerons le drapeau, la République vraiment nationale ou nationaliste, puisque le mot a fait fortune, ou pour mieux dire encore, la République vraiment française ».

Pour lui, « le plébiscite, c'est le pavois, laissons-y monter le meilleur, le plus digne, le défenseur des droits du peuple et de ses libertés ».

M. Coppée rappelle qu'il a vu Déroulède dans sa prison. « Mon regard, alors, dit-il, se fixa sur le large ruban de la Légion d'honneur, auquel ses atroces ennemis n'ont tout de même pas eu l'audace de toucher, et, par une association d'idées qui ne vous surprendra pas, devant le carré de moire rouge qui brillait sur la poitrine de Déroulède, il m'a semblé que je voyais saigner le cœur même de la patrie. »

Et l'orateur, très applaudi termine en criant: « Vive la République du peuple! Vive Déroulède! »

D'autres discours sont prononcés par MM. Georges Thiébaud, Dumonteil, Syveton, Devillers, Galli, Barillier.

La réunion prend fin par le vote de l'ordre du jour suivant voté par acclamation:

Des électeurs de la deuxième circonscription d'Angoulême, réunis au nombre de 8,000 environ, sous la présidence du lieutenant-colonel Mairet, adjoint au maire d'Angoulême, protestent contre l'attentat que se préparent à commettre les ennemis du suffrage universel qui prétendent arracher son mandat au patriote républicain Déroulède, représentant de la Charente. Ils flétrissent les justices d'exception. Ils acclament François Coppée, le frère d'armes de celui qui est encore leur député, François Coppée qui portera, s'il le faut, leur protestation indignée au Palais-Bourbon. Ils approuvent plus que jamais les paroles et les actes et le programme de Paul Déroulède et lui expriment leur inaltérable dévouement et leur affection. Ils continuent à lutter pour le triomphe de la République du peuple, de la République plébiscitaire, de la République honnête, de la République nationale. Vive la France! Vive la République! Vive Déroulède! Vive Coppée!

LES GRÈVES

On nous télégraphie de Carmaux, 12 mars:

Afin d'éviter de nouveaux désordres, le comité de protestation a fait placarder ce matin une affiche invitant les mineurs qui n'ont pu se faire inscrire à la salle de l'Alcazar pour la reprise du travail, à envoyer leurs adhésions par lettres à la même adresse, avec leurs nom, prénoms et l'indication du puits où ils travaillaient avant la grève.

Le préfet a conféré hier après-midi, à la mairie, avec le comité de défense des grévistes. Cette visite avait pour but de démontrer au comité l'importance de deux satisfactions accordées par la compagnie aux grévistes. La première de ces satisfactions abandonne au syndicat le soin de faire la répartition, entre les intéressés, des retenues subies volontairement par les syndiqués. La seconde est d'ordre moral; elle est importante en ce sens qu'une promesse a été faite en termes beaucoup plus précis en ce qui concerne l'avancement des rouleurs et l'embauchage des enfants.

Le préfet a insisté pour que le comité démontre aux grévistes que ces deux satisfactions sont de nature à les déterminer à reprendre le travail.

Le comité a chargé le préfet de remercier le président du conseil de son intervention et de lui renouveler l'engagement de garantir l'ordre et la tranquillité. Il a également exprimé au préfet la reconnaissance des grévistes pour le dévouement qu'il porte à la solution de la grève.

Le préfet est reparti à quatre heures.

Hier soir, à Saint-Benoît, M. Imbert, membre du comité de défense, a été blessé d'un coup de feu par un nommé Entraygues, également membre du comité de défense, et habitant la même localité. Entraygues a été arrêté; il a tout avoué et a été conduit en voiture à Carmaux, à onze heures du soir.

L'état de M. Imbert est assez grave. Le fusil dont s'est servi le meurtrier était chargé à plomb. M. Imbert a été touché en pleine poitrine, au niveau de la cinquième côte, et le poumon est atteint.

On signale un autre mineur, nommé Dalens, qui a reçu des coups de bâton sur la tête. Ses blessures ne présentent aucune gravité.

L'Agence nationale annonce que des bagarres se sont produites à Rosières, commune distante de trois kilomètres de Carmaux; des ouvriers grévistes auraient voulu empêcher quelques-uns de leurs camarades d'aller signer des listes qui circulent demandant la reprise du travail, et des coups auraient été échangés de part et d'autre.

On nous télégraphie de Millau (Aveyron):

Les ouvriers palissonneurs après teinture de peaux de ganterie de notre ville se sont mis en grève, réclamant une augmentation de 15 centimes par douzaine pour les grandes peaux et de 10 centimes pour les moyennes.

AU JOUR LE JOUR

Le banquet des journalistes parlementaires

Hier soir a eu lieu le banquet annuel de l'Association des journalistes parlementaires.

Aux côtés de M. Georges Aubry, président de l'association, se trouvaient MM. Fallières, président du Sénat, et Paul Deschanel, président de la Chambre des députés.

M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, s'était également rendu à l'invitation de l'association, ainsi que MM. Monis, ministre de la justice; Leygues, ministre de l'instruction publique; Millerand, ministre du commerce; Jean Dupuy, ministre de l'agriculture; de Lanessan, ministre de la marine, et Pierre Baudin, ministre des travaux publics.

Le président de la République était représenté par le général Bailloud, secrétaire général de la présidence, et M. François Roussel, sous-directeur de son cabinet civil.

Parmi les personnes présentes on remarquait encore MM. Franck Chauveau et Demôle, vice-présidents du Sénat; Maurice Faure, Georges Cochery et Mesureur, vice-présidents de la Chambre; Gayot et Cazot, questeurs du Sénat; Rivet et Guillemet, questeurs de la Chambre; Pierre, secrétaire général de la présidence de la Chambre; Lacan, secrétaire général de la Compagnie du Nord, etc.

La musique du 117e régiment d'infanterie s'est fait entendre au cours du repas, qui a été empreint de la plus grande cordialité.

Au dessert, M. Georges Aubry a porté tout d'abord la santé de M. Emile Loubet qui, il y a treize mois, au moment même où il venait d'être proclamé président de la République, donnait à l'Association des journalistes parlementaires une marque éclatante de sympathie en demandant à rester son président d'honneur. Ce toast a été accueilli par de chaleureux applaudissements. M. Georges Aubry a bu au Parlement et au gouvernement français.

M. Fallières, répondant à M. Aubry, a exprimé ses sympathies pour l'Association des journalistes parlementaires:

J'aurai dit, ajoute-t-il, ce que nous pensons tous de votre association et j'aurai répondu, je crois, à une pensée commune lorsque j'aurai dit qu'on ne comprendrait pas plus un Parlement sans presse qu'un Parlement sans tribune.

Quand on est dans la vie publique, il est des choses qu'il faut savoir oublier, surtout quand on sait que le patriotisme n'a pas à s'en alarmer et que si l'on venait à sonner au drapeau, quelles que fussent les mains qui le portassent, aucun de vous, messieurs, ne faillirait et tous vous répondriez à l'appel. (Applaudissements prolongés.)

M. Paul Deschanel a pris la parole après M. Fallières:

Votre tâche n'est pas facile, a-t-il dit. Je ne parle pas seulement de certaines difficultés matérielles: l'hospitalité que peut vous offrir la Chambre n'est certes pas celle que nous souhaiterions. Vous savez que le président et les questeurs font toujours tout ce qu'ils peuvent pour vous être agréables et pour rendre vos travaux aussi aisés que possible. Mais ces embarras matériels sont peu de chose auprès des problèmes d'un autre ordre que vous avez constamment à résoudre. J'admire la rapidité et la souplesse avec lesquelles vous croquez nos discussions, en quelque sorte à la volée. Et j'imagine que la principale difficulté de votre profession est moins encore de peindre, d'une façon colorée et pittoresque, la physionomie de nos débats et la silhouette des orateurs, que d'entrer dans l'esprit des autres et de se prêter à leur opinion, même pour la combattre.

Une idée, en passant d'un esprit dans un autre, risque de se déformer comme le bâton qui, plongé dans l'eau, paraît brisé. Ainsi, tenez, moi qui vous parle, voici que je passe aux yeux de quelques personnes pour un foudre de guerre. Pourquoi? Parce que je pense que les progrès de nos armées de terre et de mer sont la meilleure garantie de la paix en même temps que de la dignité et de la grandeur nationales. (Applaudissements prolongés.)

Parti des points les plus opposés de l'horizon politique, vous venez ici pour vous protéger et vous secourir les uns les autres; ce qui prouve que, malgré tant de divergences, nous sommes tous unis par le lien de la fraternité. Ce banquet, c'est l'armistice après la bataille: tâchons de signer la paix définitive.

Au nom de la Chambre, je bois à la presse parlementaire. (Vifs applaudissements.)

M. Waldeck-Rousseau a clos la série des toasts.

Il y a déjà fort longtemps, a-t-il dit, qu'on discute une grave question: celle de savoir si l'histoire doit être impartiale. C'est une de ces controverses à la fois passionnante et inutile (Rires) auxquelles se plaît essentiellement notre esprit français. Il suffit de lire l'histoire pour constater qu'elle n'a jamais été impartiale, qu'elle est passionnée, et c'est pour cela qu'elle est vivante.

La chronique, mais, messieurs, c'est le commencement de l'histoire! Et c'est parce que vous préparez les annales parlementaires de l'avenir, et pour qu'elles ne vous soient pas trop sévères, qu'en portant la santé de votre association je sollicite très humblement l'indulgence de tous ses membres. (Applaudissements prolongés.)

M. Waldeck-Rousseau a ensuite décerné les distinctions suivantes: officiers de l'instruction publique, MM. Lavanant, Damez et Gilles; chevaliers du Mérite agricole, MM. Jeannel et Genest.

Le dîner a été suivi d'une très brillante soirée artistique.

La reconstitution du vignoble champenois

Château-Thierry, 11 mars.

On ne sait peut-être pas assez quels efforts sont faits dans nos départements viticoles pour remédier au mal causé par ce terrible insecte qui s'appelle le phylloxéra. Dans ses études sur le vin de France, notre collaborateur Charles Mayet a indiqué ce qui avait été tenté, avec plus ou moins de succès, pour enrayer l'action néfaste du destructeur de nos vignobles. Ce que nous venons de voir aujourd'hui complètera, sur un point tout au moins, les renseignements si précis donnés par lui.

Nous sommes à Château-Thierry, au centre des trois cantons de l'Aisne où le vignoble champenois est encore fortement représenté. L'insecte a fait son apparition dans la région il y a dix ans: à Chassins, dans les côtes de Tréloup. Depuis tout le pays est contaminé. Pendant quelques années on a mis en œuvre les procédés de destruction par le sulfure de carbone. Mais on sait que le traitement, déjà fort dispendieux, est d'une protection insuffisante et que le seul remède efficace, c'est en somme la reconstitution du vignoble à l'aide des plants américains.

Seulement, dans le sol calcaire du pays champenois, qui ne prête pas ordinairement à une végétation luxuriante, les vignes américaines généralement « poussantes » ne conviennent pas toutes. Il a donc fallu chercher des espèces hybridées, des sortes franco-américaines ou américano-américaines, se convenant dans les terres pauvres et légères auxquelles elles étaient plus particulièrement destinées. C'est ainsi que les techniciens préconisent par exemple le mouverdre rupestris (mouverdre, plant du midi de la France, et rupestris, espèce américaine) ou encore le chasselas-berlandieri, le premier pour les terres ayant moins de 25 0/0 de calcaire et le second pour les sols ayant jusqu'à 60 ou 70 0/0 de carbonate de chaux.

Seulement, on sait que ces plants franco-américains, tout comme les plants américains, ne servent que de porte-greffes et qu'il faut — contrairement aux anciens usages nationaux — greffer les espèces françaises sur ces espèces étrangères ou demi-étrangères.

Une des préoccupations des autorités départementales de la région champenoise a donc été de vulgariser parmi les vignerons les meilleurs systèmes de greffages. A cet effet, le conseil général de l'Aisne a commencé par organiser, sous l'autorité du professeur départemental d'agriculture, des cours professionnels de greffage qui sont faits certains jeudis ou dimanches dans des communes viticoles, par des « moniteurs » qui ont reçu une instruction spéciale. Chaque année, au mois de mars, il y a à Château-Thierry, entre les meilleurs élèves de ces cours pratiques, un concours de greffage, à l'issue duquel on décerne, au nom du préfet de l'Aisne, des diplômes spéciaux de greffeur et de maître-greffeur, qui valent ce que valent tous les parchemins universitaires, c'est-à-dire qui classent les vignerons en deux catégories: ceux qui, sachant faire convenablement une greffe, l'ont fait officiellement reconnaître, et les autres, parmi lesquels peuvent se trouver évidemment d'excellents praticiens. Mais, quelque critique de principe que puissent faire les adversaires des innombrables diplômes que recherche notre démocratie contemporaine, il n'en est pas moins de toute évidence que ces concours stimulent l'ardeur des candidats et servent à la propagation des bonnes méthodes.

Au concours de ce matin, que jugeaient des membres des sociétés agricoles et des professeurs d'agriculture, s'étaient présentés une quarantaine de jeunes gens de quinze à vingt ans. Les lauréats — la proportion des admis, comme pour les bacheliers, est d'environ 60 0/0 — seront les propagandistes des meilleurs systèmes et sur les terres qu'ils auront à travailler ils se montreront les auxiliaires les plus actifs de ceux qui ont entrepris, comme une grande œuvre nationale, de restituer à la France sa richesse viticole.

Il faut, par contre, que cette reconstitution s'effectue intelligemment, et l'on ne saurait trop encourager le système adopté dans l'Aisne à l'instigation des sociétés d'agriculture, du professeur départemental de l'Aisne, M. Guerrapain, et du professeur spécial de viticulture de Château-Thierry, M. Hoc.

Ce système consiste à vulgariser d'abord l'emploi des porte-greffes appropriés, notamment les plants franco-américains. Des essais pratiques ont été faits dans quelques champs d'expériences, surtout dans la pépinière départementale de Crézancy. Les plants les plus convenables ont été ainsi déterminés, et, pour en faciliter l'emploi, il a été créé, dans vingt-quatre communes viticoles sur trente, à l'aide de subventions du département de l'Aisne et avec des concours locaux, des champs dans lesquels on cultive des porte-greffes destinés à être livrés gratuitement aux vignerons. L'an dernier, il a été ainsi distribué 8,500 mètres de sarments. Cette année, on en pourra livrer 30,000. Dans deux ans, c'est-à-dire cinq ans après la création de ces champs de culture, tous les vignerons de l'Aisne recevront leurs porte-greffes sans bourse délier. Cela coûte au département de l'Aisne 5,000 francs par an, soit moins de 3 francs par hectare de vignoble.

Mais que greffe-t-on sur ces plants franco-américains? On y greffe des espèces françaises, celles-là même qu'on employait de temps immémorial dans les vignobles de la région. Chaque variété s'est faite à son terroir; c'est celle-là qui doit être vivifiée par le porte-greffe antiphylloxérique, si l'on peut s'exprimer ainsi. De sorte que dans fort peu d'années, quatre ou cinq ans au plus, le vignoble de l'Aisne aura été reconstitué et, grâce aux soins que l'on aura pris l'habitude de donner aux ceps, il produira peut-être plus qu'autrefois.

Des efforts analogues sont faits dans la Marne — le pays champenois par excellence — et de la Haute-Marne. Voilà qui doit satisfaire les nombreux amateurs, français et étrangers, du grand vin mousseux de France. — G. V.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bulletin central météorologique

Lundi 12 mars. — Le baromètre reste très élevé dans la moitié sud de l'Europe; il atteint 778 mm. à Valentia et à Hermannstadt. Une dépression passe dans l'extrême nord (Bodœ, 741 mm.); elle amène une tempête d'ouest sur les côtes de la Norvège.

Le vent est modéré du nord-est sur nos côtes de la Manche et de la Bretagne; il est assez fort en Provence.

Des pluies sont tombées sur toutes nos régions; on a recueilli 23 mm. d'eau au Havre, 18 à Toulouse, 1 à Paris.

La température se relève dans le centre de l'Europe; elle était ce matin de — 6° à Hermannstadt, + 7° à Paris, 18° à Alger.

On notait: 1° au puy de Dôme, — 7° au mont Mounier, — 10° au pic du Midi.

En France, quelques ondées sont probables, avec temps doux.

A Paris, hier, l'après-midi beau; pluie ce matin.

Moyenne d'hier, 11 mars: 9°9, supérieure de 3°6 à la normale.

Depuis hier midi, température maxima: 17°6; minimum de ce matin: 6°.

A la tour Eiffel: température max. 12°9; min., 7°1.

Baromètre à sept heures du matin, 769 mm. 2. Stationnaire à midi.

Monte-Carlo: 8 h. matin + 11°, midi + 15°.

Situation particulière aux ports

Manche. — Mer peu agitée.
Océan. — Mer belle à Brest et à Lorient.
Méditerranée. — Mer houleuse à Marseille; agitée à Sicié; peu agitée à Nice.
Corse. — Mer belle aux îles Sanguinaires.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE et Mme Loubet faisaient vendredi dernier leur promenade quotidienne, en voiture, et revenaient du bois de Boulogne. L'équipage descendait l'avenue des Champs-Elysées quand les chevaux furent effrayés par le passage d'une automobile. Ils s'emballèrent à la hauteur de la rue de Berry.

Le cocher du président ne perdit pas son sang-froid. Il dirigea les chevaux vers le trottoir et maintint les roues contre la bordure qui fit ainsi l'office d'un frein puissant. Les chevaux s'abattirent en même temps et le palonnier de la flèche se brisa.

Le président et Mme Loubet descendirent de voiture et regagnèrent le palais de l'Elysée à pied. Les témoins de l'accident, ayant reconnu le président de la République, l'accompagnèrent jusqu'à l'Elysée, en lui prodiguant les marques de leur sympathie.

Les chevaux ont été relevés sans blessures et ramenés à la main aux écuries de l'Elysée.

LE FORT CHABROL. — L'arsenal d'armes et les objets divers qui furent saisis après la reddition du fort Chabrol vont être mis en vente, comme l'indique l'affiche suivante apposée sur les murs de quelques édifices publics:

Direction des Domaines de la Seine
VENTE
aux enchères publiques
au Dépôt du Mobilier de l'Etat, 2, rue des Ecoles
le 20 mars 1900, à deux heures précises,
D'ARMES
remises au Domaine par le greffe de la
Haute Cour

3 carabines Winchester, 8 mousquetons Winchester, 8 revolvers dont six portant la marque Smith et Wesson, 4 épées de combat, sabre lame japonaise avec poignée en cuivre doré, couteau de chasse.

Une boîte de pistolets, un revolver dans un étui formant crosse, yatagans, sagaie, cannes, matraques, fauchards dans leur gaine.

Arc, flèches, cordelette goudronnée, échelle de corde, outils divers.

La vente aura lieu au comptant avec 5 0/0 en sus et sans garantie.

Signé:
Le sous-inspecteur des Domaines,
A. IRISSOU.

Vu et approuvé:
Le directeur des Domaines de la Seine,
CHAUMARD.

Tous ces objets avaient été transportés, le 26 février, au palais du Sénat par l'adjudicataire des transports du Mobilier national, décharge lui en avait été donnée par le greffier de la Haute Cour; puis les colis avaient été remis, après inventaire, au dépôt des Domaines, 2, rue des Ecoles. Parmi les objets mis en vente se trouve la fameuse corde de vingt-cinq mètres dont on se servit pour ravitailler le fort pendant les nuits du siège.

L'AFFAIRE PHILIPP. — Notre correspondant du Havre nous a annoncé hier que des colis expédiés à Philipp avaient été saisis en cette ville.

Nous recevons ce matin du même correspondant la dépêche suivante:

Les colis saisis au Havre avaient été déposés à Paris dans une agence de transports située près du domicile de l'amie de Jude Philipp. Il est probable qu'ils avaient été expédiés par cette dame. Ils avaient été adressés à M. Prevel, hôtel Martin, place University, à New-York. L'hôtel Martin est le principal hôtel français de New-York.

LES SUITES D'UN ACCIDENT. — Nous avons raconté l'accident de voiture dont avaient été victimes, avant-hier, sur le quai de Billy, M. Catulle Mendès et Mme Georges de Peyrebrune.

Mme de Peyrebrune avait ressenti la plus vive émotion, à la suite des dangers courus, et, rentrée chez elle, à Asnières, elle a éprouvé de violentes douleurs internes. Nous apprenons avec regret que son état ne s'est pas amélioré aujourd'hui et qu'elle a dû s'aliter.

Le courageux ouvrier en bourgeron bleu qui a arrêté le cheval emporté ne s'est encore pas présenté chez M. Catulle Mendès.

L'ARRESTATION DE M. DE VERRAGAUDE. — Nous avons annoncé que, sur un mandat d'amener émanant du parquet de la Seine, la police avait arrêté au Mans, sous l'inculpation d'abus de confiance, un nommé Alexandre-César Brémond, dit de Verragaude.

Cette arrestation a été opérée à la suite d'une plainte déposée par le conseil d'administration de la Société de la poste électrique internationale, dont M. de Verragaude avait été le directeur. La société lui reprocherait, alors qu'il ne faisait plus partie du personnel, d'avoir recueilli des souscriptions dont il se serait approprié le montant.

LES GARDIENS VIGILANTS. — La nuit dernière, dans le grand salon du rez-de-chaussée du café Voltaire, place de l'Odéon, quatre garçons dormaient. C'est dans ce salon qu'est le comptoir. Vers deux ou trois heures, par une fenêtre, qu'ils forcèrent, des cambrioleurs pénétrèrent dans le petit salon du restaurant, et, de là, dans le grand salon. Les garçons dormaient toujours. Les cambrioleurs forcèrent les tiroirs du comptoir, firent main basse sur l'argent qui s'y trouvait, puis repartirent par le même chemin qu'ils avaient suivi à l'arrivée. Les garçons dormaient toujours. Ce n'est que ce matin, à leur réveil, qu'ils virent les tiroirs du comptoir, gisant sur le sol, vides. Le propriétaire du café Voltaire n'a pu qu'aviser le commissaire de police du quartier, M. Lagaillarde, qui a ouvert une enquête.

C'est le troisième café des environs du Luxembourg, qui est visité, depuis un mois, par des cambrioleurs.

UNE SAGE-FEMME ARRÊTÉE. — Nous avons raconté dernièrement comment le cadavre d'une jeune femme, Marie Boy, avait été retrouvé dans la rivière l'Arget, commune de Foix (Ariège). L'enquête médicale avait établi que la jeune femme était morte loin de là, et que son cadavre avait été apporté en voiture pour être jeté à l'eau. La suite de l'enquête a amené l'arrestation d'une sage-femme de Foix.

Marie Boy, qui habitait la commune de Cos, était venue se mettre en traitement chez cette sage-femme, le 23 février dernier. Elle disparut le 2 mars courant après avoir subi des manœuvres abortives. Il paraît établi que ces manœuvres ont causé sa mort. L'enquête a mis sur la piste d'autres crimes du même genre qui auraient été commis par l'inculpée.

TROP PRESSÉ DE SE PENDRE. — Un distillateur de Saint-Raphaël, Etienne Robert, âgé de cinquante-trois ans, se disputait avec sa femme, après boire. Devenu furieux tout à coup, il s'arma d'une bouteille et en asséna deux coups formidables sur la tête de sa compagne, qui tomba inondée de sang. Croyant l'avoir tuée, Robert, affolé, courut se pendre dans la remise d'une maison voisine, où son cadavre a été retrouvé une heure après. Quelques instants de réflexion lui auraient épargné ce trépas tragique. Les coups de bouteille, amortis par l'épaisse chevelure de Mme Robert, ne lui avaient fait que des blessures insignifiantes et, ayant repris connaissance cinq minutes après, elle cherchait partout son mari, prête à lui pardonner sa brutalité.

INFORMATIONS DIVERSES

— Aux écoles de la rue Danton:

Ecole de morale: mardi 13 mars, à cinq heures et demie, « le Luxe », deuxième conférence, par M. G. Belot, membre du conseil supérieur de l'instruction publique, professeur au lycée Louis-le-Grand; mercredi 14 mars, à cinq heures et demie, « Constitution de l'éthique », première leçon, par M. E. de Roberty; vendredi 16 mars, à cinq heures et demie, « Science et Internationalisme », troisième leçon, par M. Ch. Richet, de l'Académie de médecine.

Ecole de journalisme: vendredi soir 16 mars, à neuf heures très précises, « les Campagnes de presse », conférence par M. Yves Guyot, directeur du *Siècle*; samedi à quatre heures et demie, cours de M. Jean-Bernard, concours de reportage, jugement du concours par un jury de reporters.

Collège libre des sciences sociales: samedi, à cinq heures et demie, « Action sociale de l'art: la musique collective », première leçon, par M. Maurice Emmanuel, docteur ès lettres.

Le monument Alphonse Daudet. — L'inauguration du monument élevé par la ville de Nîmes à Alphonse Daudet et exécuté par Falguière aura lieu le 8 avril, sous la présidence de M. Georges Leygues, ministre de l'instruction publique.

Le programme des fêtes est ainsi fixé: à dix heures du matin, cérémonie officielle d'inauguration au jardin de la Couronne où sera placé le monument; après-midi, spectacle populaire aux arènes; le soir, au Grand-Théâtre, représentation de gala comprenant une causerie d'Ernest Daudet sur son frère, une causerie du félibre Bastisto Bonnet sur Daudet, et l'*Arlésienne* avec Mlle Bartet, MM. Paul Mounet, Albert Lambert, Cornaglia, Teissandier.

M. Falguière a représenté Daudet assis sur un rocher dans une attitude médiative écrivant les *Lettres de mon moulin.*

TRIBUNAUX

La Franco-Algérienne. — On sait que quelques actionnaires de la Compagnie franco-algérienne ont assigné le conseil d'administration en nullité des assemblées générales tenues le 23 mai et le 17 juin 1899. Ce procès, longtemps annoncé, n'avait été en fait introduit devant le tribunal de commerce de la Seine qu'en janvier dernier; encore résulte-t-il des explications de l'agréé de la compagnie que le dossier de la demande n'a été communiqué que ce mois-ci. D'autre part, les commissaires au concordat se sont décidés en dernier lieu à intervenir à l'instance pour défendre les droits des obligataires.

Dans ces circonstances, et pour assurer au débat toute son ampleur, la compagnie a fait défaut et laissé les demandeurs prendre jugement. L'affaire reviendra donc prochainement tout entière sur opposition.

NÉCROLOGIE

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Alfred Bonsergent, secrétaire-rédacteur au Sénat, qui a succombé, ce matin, aux suites d'une affection intestinale, dont il souffrait depuis une année. Il était âgé de cinquante et un ans.

Alfred Bonsergent était l'auteur de nombreux romans qui ont été appréciés et de quelques pièces qui avaient été représentées avec succès, notamment à l'Odéon.

Les obsèques de Mme veuve Siméon Hesse, née Francfort, décédée en son domicile, 154, boulevard Haussmann, auront lieu le mardi 13 mars, à 3 heures précises. La famille prie les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

On nous télégraphie de Cherbourg:

Les obsèques de M. Emmanuel Liais, maire de Cherbourg, ont eu lieu hier après midi, avec un grand éclat; la population tout entière y assistait, les habitants voulant ainsi manifester leur reconnaissance au bienfaiteur qu'elle vient de perdre.

Les honneurs militaires ont été rendus au défunt, qui était chevalier de la Légion d'honneur.

Une seule couronne, offerte au nom de la ville, avait été envoyée. Aucun emblème religieux ne figurait sur le corbillard. Seul un palmier élevé dans les serres de M. Liais était placé à côté du cercueil; cette plante qui accompagnera le corps jusqu'à Hardinvast sera plantée sur la tombe, conformément au désir exprimé par le défunt.

La cérémonie religieuse a été fort simple.

Les cordons du poêle étaient tenus par le vice-amiral Dieulouard, préfet maritime; M. Lem, préfet de la Manche; le général Solard, M. Le Moigne, député; M. Leménicier, sous-préfet; M. Gosse, président du conseil d'arrondissement; M. Langlois, président de la chambre de commerce; M. Cottel, conseiller municipal.

BULLETIN COMMERCIAL

La Villette, 12 mars. — Bestiaux. — Vente mauvaise sur le gros bétail et les veaux, lente sur les moutons, bonne sur les porcs.

Espèces	Amenés.	Vendus.	1re qté.	2e qté.	3e qté.	Prix extrêmes viande nette	Prix extrêmes poids vif
Bœufs.	3.474	3.044	1 39	1 21	» 96	» 93 à 1 43	» 68 à » 98
Vaches	1.220	1.017	1 34	1 17	» 93	» 90 1 39	» 62 » 94
Taurx.	362	316	1 08	» 94	» 82	» 80 1 12	» 50 » 84
Veaux.	1.452	1.275	1 96	1 78	1 55	1 50 2 02	» 95 1 98
Moutons	19.327	18.868	1 90	1 73	1 50	1 47 2 »»	» 78 1 92
Porcs..	2.936	2.936	1 50	1 44	1 38	1 36 1 52	» 86 1 06

Peaux de mouton selon laine........ 1 75 à 6 25
34 vaches laitières vendues de 585 à 645 francs
Réserve aux abattoirs, le 11 mars: 1,071 bœufs, 356 veaux, 3,161 moutons.
Entrées depuis le dernier marché: 667 bœufs, 1,533 veaux, 4,192 moutons, 895 porcs.
Renvois figurant dans les arrivages: 1,000 moutons.

Londres, 11 mars.

Laines. — Depuis l'ouverture, le ton général des enchères est allé s'améliorant et la concurrence, tant pour les croisés fins que pour les mérinos, surtout les supérieures, a été de toutes parts très active aux pleins prix du début.

Les croisés communs sont, par contre, d'une vente difficile, malgré la baisse survenue. L'Amérique achète quelques croisés moyens.

Les Cap, d'un choix très restreint, s'écoulent assez péniblement et sont 10 0/0 meilleur marché qu'à la dernière série.

En somme, les acheteurs paraissent maintenant disposés à payer les cours actuels; mais les vendeurs hésitent à en prendre leur parti. (F. Huth.)

LIBRAIRIE

LE MUSÉE DU LOUVRE

PEINTURE — SCULPTURE — OBJETS D'ART
Sous la direction de **Paul Gaultier**
par les conservateurs du Musée
3e fascicule: *Objets d'art du Moyen âge et de la Renaissance*
par **Emile Molinier**

Avec ce 3e fascicule du bel ouvrage le *Musée du Louvre*, qui paraît à la Société d'édition artistique (pavillon de Hanovre), commence la savante étude de M. Molinier, le distingué conservateur du Louvre, sur les objets d'art du moyen âge et de la Renaissance. De nombreuses illustrations dans le texte agrémentent ce remarquable travail. Six planches en héliogravure reproduisent les plus beaux ivoires de notre grand musée national, notamment la Vierge de la Sainte-Chapelle et la Descente de croix, du treizième siècle, récemment entrées au Louvre.

Fiancée d'avril, tel est le joli titre du nouveau roman de Guy Chantepleure qui a été si remarqué lors de sa publication dans le *Temps*. Plein de grâce et de piquant, fort bien écrit, ce livre, qui nous raconte le mariage d'amour bien moderne d'une Américaine, a la rare originalité de pouvoir être mis entre toutes les mains.

Vient de paraître l'*Annuaire des Propriétaires et des Propriétés de Paris*, en son hôtel, 71, rue d'Amsterdam, Paris. Prix: 15 francs (7e année).

Cet annuaire contient:

1° La liste alphabétique de tous les propriétaires de Paris, avec leurs adresses particulières;

2° Le groupement de toutes les propriétés de Paris, appartenant à un même propriétaire;

3° La liste par rues de toutes les propriétés de Paris, indiquant pour chaque immeuble, le nom et l'adresse particulière du propriétaire ou de son gérant;

4° La liste des principaux architectes et gérants avec l'indication de leurs jours et heures de réception.

Le **Monde du sport**, par le baron de Vaux, préface de Paul Caillard (Flammarion, éditeur).

Dans ce livre le baron de Vaux, l'auteur de tant de livres de sport intéressants, a choisi dans chaque sport les personnalités qui l'avaient pratiqué avec le plus de succès. Il a pris ses modèles partout où il les rencontrait en Europe, mais s'est attaché surtout à faire valoir les aptitudes que notre nation avait montrées à s'initier promptement à cette vie spéciale.

Rien n'est plus intéressant que la comparaison faite par le baron de Vaux entre les pratiques du sport en France et en Angleterre, terre classique de ces exercices du corps, qui, depuis si longtemps, ont donné à ce pays de jeunes hommes forts, d'une endurance exceptionnelle, consacrant leurs loisirs à cette lutte permanente pour le succès, qui leur évite la dégénérescence physique produite par une existence dont les exercices du corps sont exclus.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Madrigal Pernot
Dessert Sec, Exquis, Léger.

Par prudence

Avant que les visiteurs de l'Exposition aient pris possession de Paris, ce qui ne tardera guère, il faut commander ses costumes de printemps, costumes qui renchériront certainement quand la foule sévira.

Le tailleur parisien Crémieux, 97, rue Richelieu, nous offre, ce printemps, des occasions tout à fait extraordinaires: un pardessus sur mesure à 55 fr., en serge pure laine, en toutes nuances; ou à 65 fr., en cover-coat extra, et un complet sur mesure à 60 fr., veston ou jaquette, en diagonale mélangée pure laine ou en drap fantaisie. C'est l'avilissement des prix dans l'industrie du vêtement soigné.

BAIN LAMAU Antirhumatismal HÉMATOGÈNE
UN BAIN SOULAGE. — SIX BAINS GUÉRISSENT.
Dépôt Gal: Pharmacie BEYNET, 6, Rue de Babylone, Paris.

LES CAFÉS CARVALHO

Ce n'est pas seulement la boîte cachetée avec prix et poids déclaré qui a fait le succès des *Cafés Carvalho*: une usine modèle, un outillage perfectionné permettant de donner tous les soins à des mélanges savants ont droit à une large part dans ce succès. Bien exiger toujours la boîte cachetée et la signature. Le demander dans les bonnes épiceries, et 85, rue Turbigo, 26, rue Cadet, 54, rue du Bac, etc., etc.

Chemin de fer d'Orléans

BILLETS DE FAMILLE, A PRIX RÉDUITS, DE OU POUR PARIS

En vue de faciliter les déplacements pendant les prochaines vacances de Pâques, la Compagnie d'Orléans vient de soumettre à l'administration la proposition d'émettre, du 7 au 16 avril prochain, des billets d'aller et retour de famille, en 1re, 2e et 3e classes, au départ de Paris, pour toute gare du réseau située à 125 kilomètres au moins et réciproquement aux conditions suivantes:

Réduction de 50 0/0 sur le double du prix des billets simples pour chaque personne en sus de deux; autrement dit, le prix du billet de famille, aller et retour, s'obtenant en ajoutant au prix de quatre billets simples le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de deux.

L'itinéraire peut ne pas être le même à l'aller qu'au retour, et les domestiques ont la faculté de prendre place dans une autre classe de voiture ou même dans un autre train que la famille.

Arrêt facultatif dans toutes les gares du parcours.

Durée de validité d'un mois, non compris le jour du départ, sans que cette durée puisse dépasser le 16 mai.

SPORT

Courses d'Auteuil

Nous avons eu, hier, à Auteuil, une véritable journée de printemps; la douceur de la température et l'attrait du programme avaient attiré un très nombreux public. Les épreuves les plus intéressantes étaient le Steeple-Chase national (30,000 fr., 4,500 m.) et le Steeple militaire, qui se court sur 3,100 mètres et dont les trois premiers reçoivent, comme prix, des objets d'art.

Le Steeple-Chase national mettait de nouveau en présence le cheval de M. Maurain, Melibée (Campbell), et le cheval de M. Desbons, Mulled-Ale (F. Hall), qui se rencontraient en même temps avec des concurrents sérieux comme Gilbert, à M. Archdeacon (West), et Ambulant, à M. Ch. Liénart (Wheelan); Genlis, Baskir et Saint-Séraphin complétaient le lot. Melibée, parti favori à 5/2, a justifié la confiance du ring en remportant une nouvelle et facile victoire qui le classe définitivement à la tête des steeple-chasers de sa génération. Le cheval de M. Maurain va probablement être réservé maintenant pour le Grand Steeple-Chase de Paris. Mulled-Ale, qui revient peu à peu à sa bonne forme de l'an dernier, a pris la seconde place, mais à quatre longueurs du vainqueur; il précédait lui-même de deux longueurs le cheval de M. Jean Hennessy, Saint-Séraphin, auquel les deux leaders rendaient 8 livres, et qui a très bien couru en cette société; Ambulant finissait quatrième.

Pari mutuel à 10 fr., 36 fr.; à 5 fr., 16 fr. 50.

Le Steeple militaire réunissait onze partants. Il a été gagné de trois longueurs par Cricket, monté par son propriétaire, M. d'Englesqueville, lieutenant au 4e hussards, battant Hardi, monté par son propriétaire, M. Berthet, lieutenant au 6e chasseurs, 2e, et Sans-Reproche, à M. P. Faré, monté par M. de la Brosse, 3e.

Pari mutuel: 59 fr. et 32 fr.

Les objets d'art offerts aux trois premiers étaient une paire de seaux à champagne Louis XVI, un service à thé en vermeil et trois pièces de vaisselle en argent Louis XIV.

Les autres steeple-chases de la journée ont été remportés:

Le prix Nuage (3,000 fr., 3,400 m.) par Commandant, à M. Ch. Liénart (Collier), battant Cinname et Boulaq, qui ont fait dead-heat pour la seconde place, Controller, Damoiseau, Kabyle et Moutiers tombé.

Pari mutuel: 34 francs et 17 fr. 50.

Le prix du Ranelagh (6,000 fr., 3,800 m.), par Pétard, à M. S. Dufour (Ellison), battant de trois longueurs Orizaba 2e, Euryale 3e.

Pari mutuel: 20 francs et 10 fr. 50.

Le prix Ventriloque (4,000 fr., 3,500 m.), par Le Superbe, à M. Hirschfeld (A. Flint), battant Canwassback 2e, Saverdun 3e, Roi-Jean, Saint-Mihiel et Glanville.

Pari mutuel: 77 francs et 37 fr. 50.

L'unique course de haies qui complétait le programme, le prix du Lac (4,000 fr., 2,000 m.), a échappé au grand favori V'lau, qui a fait une grosse faute à la claie après les tribunes. Rembrandt, qui appartient, comme V'lau, à M. Wysocki, mais qui n'est pas chez le même entraîneur que V'lau, a essayé de le suppléer en venant attaquer courageusement Willis à l'entrée de la ligne droite. Cette lutte profitait au cheval de M. Jean Boussod, Nitrate, mieux ménagé par J. Clay, et qui gagnait de trois longueurs sur Rembrandt précédant d'une même intervalle Willis.

Le débutant Bataillon complétait le champ.

Pari mutuel: 57 francs et 24 fr. 50.

Parmi les primes revenant aux éleveurs notons celles dues à la victoire de Melibée et à la place de Mulled-Ale: 3,000 francs pour M. Holtzer, l'éleveur du premier; 1,500 fr. pour M. J. Desbons, l'éleveur du second. — L. G.

THÉATRES

Par suite de nouvelles dispositions et de nouveaux arrangements, l'ordre pour les premières représentations sera le suivant:

Mercredi 14: Vaudeville, la *Robe rouge*. (Répétition générale mardi.)

Jeudi 15: Théâtre Sarah-Bernhardt, l'*Aiglon*. (Répétition générale mercredi soir.)

Palais-Royal, *Zigomar*. (Répétition générale mercredi, dans la journée.)

Vendredi 16: Ambigu, la *Duchesse de Berry*. (Répétition générale jeudi soir.)

Samedi 17: Variétés, *Education de prince*. (Répétition générale vendredi soir.)

— Ce soir, lundi:

A l'Opéra, Mlle Soyer chantera pour la première fois, dans *Lancelot*, le rôle de la reine Guinèvre, créé par Mlle Delna.

Au Lyrique-Renaissance, *Euphrosine et Coradin*, de Méhul, soirée populaire à prix réduits.

A la salle Erard, à neuf heures du soir, concert avec orchestre, au profit de l'Orphelinat des arts, avec le concours de Mme Kinen, de MM. Widor et Hasselmans.

— Aux concerts Colonne, au Nouveau-Théâtre, jeudi, à trois heures et demie, douzième et dernière matinée au profit de la caisse de secours de l'Association artistique, avec le concours de Mme Lilli Lehmann, MM. Jacques Thibaud, Enesco et Lucien Wurmser.

— On nous télégraphie de Nice que Mlle Delna a chanté, à l'Opéra municipal, le *Prophète* et *Samson et Dalila* avec un succès considérable.

— Demain mardi 13 mars, à deux heures et demie, à la salle de la Société de géographie, 184, boulevard Saint-Germain, M. Camille Bellaigue fera une conférence sur ce sujet: « La Musique au dix-neuvième siècle. »

SPECTACLES DU LUNDI 12 MARS

Opéra. 8 h., Lancelot. — Mardi, relâche.
Français (th. de l'Opéra). — Relâche.
Opéra-Com. 8 h. 1/4. — Mignon.
Odéon. 8 h. 1/4. — Le Dépit amoureux. — Le Mariage forcé. — Le Mercure galant.
Vaudeville. — Relâche.
Gymnase. 8 h. 1/2. — Ma sœur Almen. — Un Complot.
Th. Sarah-Bernhardt. — Relâche.
Variétés. — Relâche.
Châtelet. 8 h. 1/2. — Michel Strogoff.
Gaîté. 8 h. 1/2. — Les Saltimbanques.
Porte-St-Martin. — Relâche.
Lyrique-Renaissance. 8 h. 1/2. — Pierrot puni. — Euphrosine et Coradin.
Pal.-Royal. 8 h. 1/2. — Le Raccommodeur. Coralie et Cie.
Ambigu. — Relâche.
Nouveautés. 8 h. 3/4. — Le Verso. Les Maris de Léontine.
Th.-Antoine. 8 h. 1/2. — Un beau soir. — L'Empreinte. — Poil de carotte.
Bouffes. 8 h. 3/4. — La Belle au bois dormant.
Opéra-Populaire. 8 h. 1/2. — Le Songe d'une nuit d'été.
Athénée. 8 h. 1/2. — Mlle de Bullier. — L'Intérim.
Cluny. 8 h. 1/2. — Titine. — Le Fiancé de Thylda.
Déjazet. 8 h. 1/2. — Le Pseudonyme. — Le Petit Chauffeur.
Th. de la République. 8 h. 1/2. — Paillasse.
Bodinière. 8 h. 1/2. — La Marche au soleil.
Th. Maguéra (ex-Moncey). 8 h. 1/4. — Rocambole.
Olympia. 8 h. 1/2. — Loïe Fuller. — Fregoli.
Cigale. Tél. 407-60. Les Petits Croisés. Descente de police.
Cas. de Paris. 8 1/2. — Cléopâtre.
Fol.-Bergère. 8 1/2. — Guerrero. — La Troupe Tourbillon.
Parisiana. 8 1/2. T. 156-70. — Mme Méphisto: Mme Méaly.
Nouv.-Cirque. 8 h. 1/2. — Les Touristes.
Cirq. d'Hiver. 8 h. 1/2. — Tout à la joie.
Cirq. Medrano. 8 h. 1/2. — Attractions nouvelles.
Mus. Grévin. Marchand à Fachoda. Coul. Opéra. Or. dam.
T. Eiffel. Tles jrs de 10 h. m. à la nt jusq. 2e ét. par esc. seult.
Grands Magasins Dufayel, de 2 à 6. Attractions variées.

SPECTACLES DU MARDI 13 MARS

Opéra. Relâche. — Mercredi, 8 h., Tannhæuser.
Français (th. de l'Opéra). 8 h. 1/4. — Le Dépit amoureux. — Le Bourgeois gentilhomme.
Opéra-Com. 8 h. 1/2. — Louise.
Odéon. 8 h. 1/4. — Les Fourchambault.
Lyrique-Renaissance. 8 h. 1/2. — Le Bijou perdu.
Opéra-Populaire. 8 h. 1/2. — Le Toréador. — Le Maître de chapelle.

(Les autres spectacles comme lundi)

ROYAL HOUBIGANT NOUVEAU PARFUM HOUBIGANT. 19. Faubg St-Honoré

DENTIFRICES
des RR. PP.
BÉNÉDICTINS
DE
Soulac
Modèle du Flacon.
Eviter les Imitations.

ASTHME
L'ANTI-ASTHMA ARNALDI (de Milan) est prescrit depuis plus de 15 ans par les sommités médicales pour la guérison radicale de l'ASTHME de toute nature: OPPRESSION, Suffocation, Dyspnée, Orthopnée, et la BRONCHITE CHRONIQUE.
ENVOI FRANCO DE LA BROCHURE,
Dépôt Gal: Phie MIDY, 113, Fg St-Honoré, PARIS
ET TOUTES PHARMACIES

FEUILLETON DU *Temps*
DU 13 MARS 1900

LA MUSIQUE

Concert Lamoureux: *Don Quichotte*, de M. Richard Strauss. — Concert Colonne: Mme Lilli Lehmann et les *Lieder* de Schubert. — Théâtre lyrique de la Renaissance: reprise du *Bijou perdu*, opéra comique en trois actes, paroles de Leuven et Desforges, musique d'Adolphe Adam.

Après *Heldenleben*, son œuvre la plus récente, M. Richard Strauss nous a fait hier connaître son avant-dernière œuvre: *Don Quichotte, variations fantastiques sur un thème chevaleresque*. Ces variations, assez fantastiques, en effet, sont au nombre de dix, si l'on en croit le programme; et, si l'on en croit le programme aussi, signifient une foule de choses: la chevauchée de don Quichotte à la recherche de la belle Dulcinée et la bataille avec les moulins à vent; le combat contre l'armée du grand empereur Alifanfaron; un dialogue entre Sancho et son maître, les questions de Sancho et les réponses de don Quichotte; l'aventure du chevalier avec une procession de pénitents; la rencontre avec Dulcinée; la chevauchée à travers les airs sur le cheval enchanté; la traversée fâcheuse dans la barque enchantée; le combat contre les deux sorciers; le duel avec le chevalier de la Blanche-Lune, le retour de don Quichotte à la raison. J'allais oublier l'introduction, qui montre don Quichotte perdant l'esprit en lisant les romans de chevalerie et songeant à devenir un chevalier errant, et la conclusion, qui nous représente sa mort: cela fait douze ou treize tableaux différents.

En vérité, c'est le dernier terme où soit encore parvenue la musique à programme: c'est l'abomination de la désolation. Cela dure quarante-cinq minutes, et il n'est pas une de ces quarante-cinq minutes où la musique se suffise à elle-même, où la pensée musicale ne soit conduite, détournée ou interrompue par des bagatelles littéraires. Le souci de la description et du pittoresque est constant; et jamais ce souci ne fut plus excessif; jamais on ne confondit plus délibérément les ressources d'expression de deux arts différents. L'orchestre est tour à tour chargé de figurer, par les trilles des cordes et des bois, le mouvement des moulins à vent; par un extraordinaire trémolo, un trémolo invraisemblablement *faux* des bois, le bêlement des moutons; par des montées et des descentes chromatiques des harpes et des flûtes, le voyage sur le cheval de bois. J'en passe, et des meilleurs; et j'en passe, non point seulement parce que l'énumération de ces « effets » serait interminable, mais encore et surtout parce que je ne suis point du tout assuré de ne point prendre les uns pour les autres; de ne point confondre la procession des pénitents avec Dulcinée, ou les deux sorciers avec le chevalier de la Blanche-Lune. Je suis même assuré que j'ai dû faire quelque confusion de cette sorte, car la musique a cessé, et Don Quichotte est mort, alors qu'en ma pensée je prêtais encore à l'une et à l'autre quatre ou cinq minutes de vie; leur fin soudaine et simultanée m'a frappé de stupeur; et il m'est apparu que j'étais sans doute demeuré trop longtemps dans la barque enchantée ou dans la compagnie du grand empereur Alifanfaron. C'est que vraiment il manque ici quelque chose d'essentiel à la claire intelligence de l'œuvre. Il lui faudrait des décors et des acteurs. C'est une pantomime dont on ne nous révèle que la musique; comment voulez-vous qu'on s'y reconnaisse? Essayez donc de jouer l'*Enfant prodigue*, — plus limpide cependant que *Don Quichotte*, — sans Mlle Félicia Mallet, et vous verrez si vous y comprendrez goutte. Que Mlle Félicia Mallet joue *Don Quichotte*: alors seulement la partition prendra un sens, une portée, une raison d'être; telle qu'elle nous est donnée, sans le spectacle, sans l'action visible, elle n'a ni suite logique, ni forme musicale. C'est l'incohérence et c'est la nuit: non pas que les diverses parties, les parcelles plutôt, en soient obscures par elles-mêmes, mais l'ensemble est un chaos...

Certes maints détails y sont intéressants: il y a dans l'orchestre des combinaisons de timbres, des groupements de sonorités piquants et neufs; les cuivres, en particulier, fréquemment employés avec des sourdines, jouent le rôle le plus divertissant et le plus imprévu; ainsi que le violoncelle solo, — dont la partie était tenue avec une étonnante virtuosité et une admirable ampleur par M. Hugo Becker. — Le tissu harmonique est très souvent curieux. (Il est vrai qu'il est très souvent déplaisant aussi par l'implacable dureté de ses dissonances; mais il est sage, sur ce point, de se défier parfois de la première impression: rappelons-nous les indignations de Fétis contre l'harmonie de Beethoven, de tant d'autres, qu'il est superflu de citer, contre l'harmonie de Wagner, et craignons de leur ressembler; l'habitude rendra peut-être bientôt doux à nos oreilles ce qu'elles trouvent déchirant aujourd'hui...) L'invention rythmique ne manque pas non plus dans *Don Quichotte*: à vrai dire, il me semble qu'on trouve chez M. Strauss *des rythmes* plutôt que *du rythme*, en d'autres termes, une extrême variété de formes du rythme, plutôt qu'une qualité de rythme originale et définie; mais on ne peut nier que son imagination ne soit ici d'une richesse assez éclatante. On ne peut nier non plus qu'il n'ait de la verve et un sens assez vif du comique musical. Mais dans aucune des œuvres qu'il nous a fait entendre jusqu'ici, ses idées mélodiques n'ont paru aussi pauvres en substance, aussi dépourvues de ligne, d'unité, de vie, que dans *Don Quichotte*. Le thème essentiel, celui par lequel est caractérisé le chevalier lui-même, est la chose la plus insignifiante et la plus creuse qui se puisse concevoir. Et c'est sur ce thème que M. Strauss a bâti dix variations et un morceau de quarante-cinq minutes; comment s'étonner que le morceau aussi paraisse vide et inconsistant. Il le serait, quand même la pernicieuse littérature n'y nuirait point à la musique. Pour varier un thème, il faut avant tout que ce thème existe; c'est le plus chimérique des travaux que de s'employer pendant trois quarts d'heure à varier... *rien*. Et d'ailleurs, les morceaux de trois quarts d'heure sont-ils bien nécessaires? M. Strauss semble mettre son amour-propre à écrire des partitions plus longues qu'on n'en écrivit jamais. N'aperçoit-il pas qu'il excède de fort loin les bornes naturelles de l'attention des auditeurs? Il les excède d'autant plus cruellement que ses œuvres ont un plan moins juste et moins défini, sont composées selon un ordre plus errant et plus éparpillé. On arriverait peut-être à suivre, pendant un temps aussi long, le développement logique de quelques idées fortes; on se trouve impuissant devant une foule de petites idées qui, pareilles aux petites marionnettes de la chanson, « font trois petits tours et puis s'en vont », sans que jamais on sache pourquoi. C'est grand dommage que M. Strauss dépense tant de volonté, de ressources et de talent à écrire une musique si peu musicale, une musique si contraire à la Musique même.

Nos divers chefs d'orchestre semblent d'ordinaire se donner le mot pour placer précisément à la même heure les morceaux essentiels de leurs programmes. Hier apparemment ils avaient négligé de se mettre d'accord: *Don Quichotte*, au Château-d'Eau, figurait dans la première partie de la séance; Mme Lilli Lehmann, au Châtelet, paraissait vers la fin de la journée. Il était donc possible de ne point sacrifier entièrement un concert à l'autre: c'est une fortune trop rare pour qu'on ne la note point au passage... Mme Lilli Lehmann interprétait, avec un air d'*Armide* que je n'entendis point, trois *Lieder* de Schubert et la scène finale du *Crépuscule des Dieux*. Des trois *Lieder*, choisis à merveille pour leur beauté et pour leur accord avec les qualités diverses du talent de la cantatrice, il en est deux qu'elle interpréta de façon véritablement admirable. On ne peut avoir un style plus noble, un art plus parfait et à la fois plus simple en apparence que ceux qu'elle révéla dans la mélodie intitulée *Du bist die Ruh*, — qui se nomme l'*Attente* dans l'extraordinaire traduction à laquelle le public français est accoutumé depuis cinquante ans; — et elle chanta la *Barcarolle* avec une délicatesse et une pureté incomparables. L'interprétation du redoutable *Roi des Aulnes* — où Mme Viardot m'a laissé des souvenirs qui ne sont pas encore égalés — ne m'a pas à beaucoup près aussi pleinement contenté; il ne m'a pas semblé que l'émotion en fût assez profonde, que l'angoisse et la terreur y fussent exprimées avec la force que je souhaitais. Mais il fût pourtant en cette interprétation une partie extraordinairement belle, et curieuse, et rare: je veux dire les paroles du Roi des Aulnes à l'enfant. Mme Lilli Lehmann les murmure dans un mouvement extrêmement rapide et sans aucune nuance. Elle seule, à ma connaissance, les chante ainsi; et l'on ne peut mieux exprimer tout ce que contiennent le texte de Gœthe et la musique de Schubert; il y a là quelque chose de froid, de léger et de tournoyant: c'est le roi des Aulnes lui-même, son vol invisible et son baiser glacial... La scène finale du *Crépuscule* a certes en Mme Lilli Lehmann une interprète remarquable; la diction et le chant sont d'une netteté, d'une sobriété, je dirais presque d'une *loyauté* rares; tout est ferme et sûr, tout vient à sa place. Mais ici encore, l'émotion m'a paru faire quelque peu défaut; les plus belles minutes de la journée furent assurément celles où l'on entendit les Lieder de Schubert. D'autant plus que Mme Lehmann était accompagnée par M. Risler; accompagnée avec une souplesse, un charme, un sentiment musical, grâce auxquels le piano devenait égal à l'orchestre: l'art de la cantatrice et celui de l'accompagnateur se fondaient en un tout unique et merveilleux.

Le théâtre de la Renaissance possédait déjà parmi son répertoire une œuvre d'Adolphe Adam: *Si j'étais roi*. Il semblait en vérité que ce fût assez, et que l'on eût ainsi rendu un suffisant hommage à la mémoire d'un des plus féconds et des plus mauvais musiciens français. Point du tout. La Renaissance a senti le besoin sans doute impérieux de s'annexer un autre ouvrage du même auteur: le *Bijou perdu*. L'interprétation n'est pas mauvaise: Mme Violet, entre autres, dit agréablement et vocalise avec aisance. Et c'est tout ce que je puis dire de cette reprise: la musique du *Bijou perdu*, c'est la musique de *Si j'étais roi*, et la musique de l'un et de l'autre, c'est le néant. Il faut pourtant tirer de ce néant la ronde populaire: « Ah! qu'il fait bon cueillir la fraise!... » laquelle n'est point déplaisante; il est vrai qu'elle n'est point d'Adam. Il en est souvent ainsi chez lui. Le *Toréador* ne contient qu'une seule page tolérable; c'est un ensemble construit sur l'air: « Ah! vous dirai-je, maman! » Tel est le génie de ce compositeur.

PIERRE LALO.